

6 Société et Culture

Éducation /Projet de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires à travers le pays
Où en sont les travaux ?

LLIM
Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat chargé de l'Education nationale, Francis Nkea Ndzigue, a convié en réunion, mardi après-midi, à son cabinet, les responsables de l'Agence nationale des grands travaux et d'infrastructures (ANGTI) et ceux de la Coordination nationale du Programme d'investissement dans le secteur de l'éducation (PISE).

Cette rencontre tripartite entre le maître d'ouvrage qu'est le ministère de l'Education nationale, l'ANGTI et le coordinateur national, avait pour but d'examiner l'état d'avancement des travaux de



Photo : DR

Le ministre d'Etat Francis Nkea Ndzigue, échangeant avec les responsables de l'ANGTI et ceux du PISE sur l'avancement des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires sur financement de l'AFD.

construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires financés par l'Agence française de développement (AFD). Le ministre d'Etat Nkea

Ndzigue a invité ses interlocuteurs à respecter scrupuleusement les termes de la convention signée le 22 mars 2016, entre le gouvernement ga-

bonais et l'AFD, en vue de l'amélioration de l'accès à l'éducation de base primaire et secondaire à Libreville et à Port-Genti. De ce fait, il a instruit

l'ANGTI et le coordinateur national d'accélérer l'exécution de la convention avec l'AFD, à travers le renforcement de la communication avec ce partenaire

engagé dans ce projet. De même, le membre du gouvernement a demandé que soit produit, d'ici la fin du mois en cours, un rapport à date sur l'évolution des travaux et, à partir de l'année 2019, un rapport actualisé, tous les trois mois, sur le projet PISE. A noter qu'une mission de l'AFD est attendue à Libreville dans les tout prochains jours. Elle sera conduite par Caroline Jolly, responsable de la Division Education, formation professionnelle et emploi. Cette mission souhaite, à l'occasion, échanger sur l'exécution des composantes du projet et la programmation technique et financière des activités pour l'année 2019.

Pédagogie/Réforme curriculaire au secondaire selon l'APC

Les formateurs des enseignants à l'école de la réforme

R.H.A
Libreville/Gabon

Durant quatre jours, ils devront s'approprier les modules devant servir à la mise en œuvre de ce nouveau système d'apprentissage dans les établissements. C'est tout le sens de l'atelier ouvert hier à Libreville.

APRÈS la mise en œuvre du socle commun des connaissances et des compétences au collège il y a deux semaines, l'heure est venue de former les personnels d'encadrement. En d'autres termes, mettre en place un nouveau mode d'apprentissage dans les établissements d'enseignement général. Depuis hier matin, mardi 4

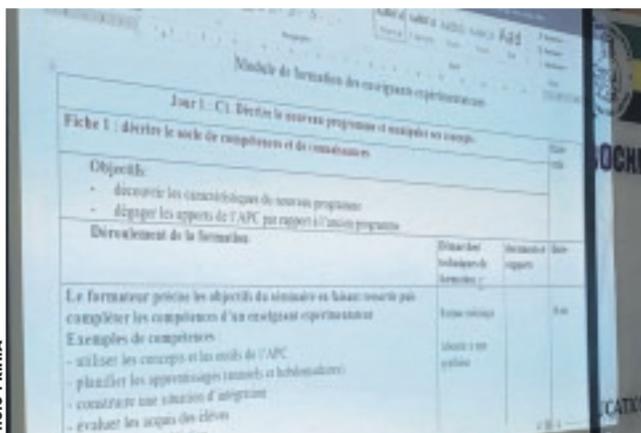


Photo : R.H.A

Cette formation permettra de renforcer les aptitudes des formateurs devant former les enseignants.

décembre 2018, les conseillers pédagogiques et inspecteurs prennent part à un atelier pour formateurs des enseignants expérimentateurs, à l'hôtel Palme d'Or de Libreville. Il est question, selon l'un des formateurs commis par l'Organisation internatio-

nale de la Francophonie (OIF), Mohamed Miled, « d'outiller les formateurs pour qu'ils puissent assurer les formations des enseignants qui vont expérimenter la réforme au collège. » Une réforme qui a été mise en place à l'aide d'un socle de compétence et de



Photo : R.H.A

Une vue des participants, hier, à l'ouverture des travaux.

connaissances conçu il y a deux semaines. En clair, « il s'agit, là, d'une conception de programmes qui permet d'améliorer la qualité du système éducatif. Cet atelier va produire un outil qui permettra au formateur d'assurer cette formation en développant des compé-

tences professionnelles chez les enseignants des écoles et collèges qui sont dans l'expérimentation », a expliqué le formateur tunisien M. Miled. Il a poursuivi en précisant : « cette formation fait suite à celle d'il y a deux semaines. Elle s'adressait aux

inspecteurs, conseillers pédagogiques, directeurs d'éducation provinciale et aux directeurs d'établissements. Elle visait à les informer de cette nouvelle réforme, ses orientations et ses contenus. À l'issue de l'atelier précédent, des formateurs ont été identifiés pour former les enseignants de terrain. » Durant ces quatre jours, les participants seront éduqués sur différentes questions : production d'une fiche de préparation selon l'Approche par compétences (APC), en tenant compte des orientations didactiques de la discipline, produire une fiche de préparation en suivant l'apport méthodique de l'OIF. Les travaux prennent fin vendredi prochain.

Choses vues

Des trottoirs pleins de petits commerces !

CNB
Libreville/Gabon

DU pont de IAI à celui des Charbonnages, en passant par Nzeng-Ayong, les usagers éprouvent d'énormes difficultés à circuler à pied. En journée comme en soirée. En cause, des trottoirs quotidiennement occupés par les vendeurs à la sauvette, qui étalent leur marchandise au sol dans les environs de ces échangeurs. Cette situation prend de l'ampleur chaque jour qui passe. « Parfois, vous êtes contraint de quitter le trottoir, afin de marcher sur la chaussée pour aller un peu plus vite, avec le risque de vous faire faucher par un



Photo : DR

L'occupation des trottoirs par des commerçants...

véhicule, à défaut de rester sur le trottoir pour vous frotter avec d'autres personnes ou de marcher sur la marchandise », s'indigne Colette, rencontrée au niveau de l'échangeur des Charbonnages.

Le constat est que, à certaines heures, l'on observe une forte affluence des Librevillois à ces endroits, qui y effectuent leurs achats. A ce qu'il semble, la police municipale serait débordée et ne maîtriserait



Photo : DR

...rend difficile la circulation des piétons.

plus la situation. L'opération " Libérez les trottoirs " dont l'objectif était de mettre un terme à ce phénomène d'occupation anarchique des trottoirs n'a, semble-t-il, pas produit des résultats es-

comptés. Pour nombre de ces commerçants ambulants, "vendre" à ces endroits les rapprocherait davantage des clients, plutôt que de rester « dans un box où il n'y a pas assez d'espace et

payer les taxes dans un marché, sans réaliser de profit. » A côté de tout ça, les produits alimentaires exposés au sol posent un véritable problème d'hygiène. La poussière qui se dépose sur ces produits n'est pas pour encourager ceux qui choisissent de s'approvisionner en vivres frais auprès de ces commerçantes de la rue. Des bactéries ne sont jamais loin. Un autre aspect et non des moindres, qui doit interpellé la municipalité de Libreville: la plupart de ces vendeurs à la sauvette ne paieraient pas des taxes municipales. D'où un important manque à gagner pour la mairie.